



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

traitements

Question écrite n° 128903

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la nécessité de développer la recherche médicale dans le domaine du traitement de l'ulcère de l'estomac. En effet, plus de 85 000 cas sont recensés par an, mais on ignore les causes de déclenchement et de récurrence de 20 % d'entre eux, alors que les antibiotiques censés traiter la maladie ont vu leur efficacité stagner à 70 %, en raison du développement des résistances. Aussi il lui demande si un nouvel antibiotique est susceptible d'apparaître prochainement afin de soulager ces patients.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128903

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 2012, page 1515

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)